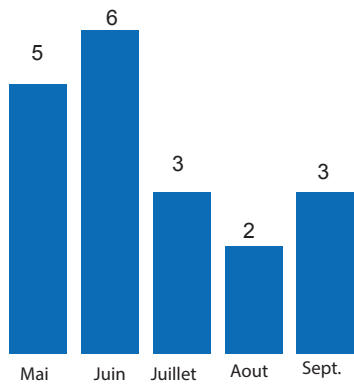




L'état d'urgence, déclaré initialement le 3 mars dans sept départements de Tahoua et de Tillabéry, a été prorogé pour la deuxième fois le 18 septembre 2017 pour une nouvelle période de trois mois. Selon des informations, non exhaustives recueillies dans les deux régions, 46 attaques perpétrées par des groupes armés ont été enregistrées depuis février 2016. Les mesures sécuritaires en vigueur à Tahoua et à Tillabéry ont occasionné, entre autres, la fermeture de 16 marchés et le dysfonctionnement de quelques structures sanitaires et éducatives dans les zones où l'accès est limité.

Les restrictions sur la circulation des véhicules et des motos sont toujours en application. Ainsi, la circulation des voitures et motos est interdite dans deux départements de Tahoua (Tillia et Tassara) de 20 heures à 6 heures 30 et dans plusieurs localités situées dans six départements de Tillabéry de manière permanente. Depuis le 17 juin, le Niger a mis en place dans la région de Tillabéry, une opération militaire dénommée "Opération Dongo*" pour rétablir la sécurité.

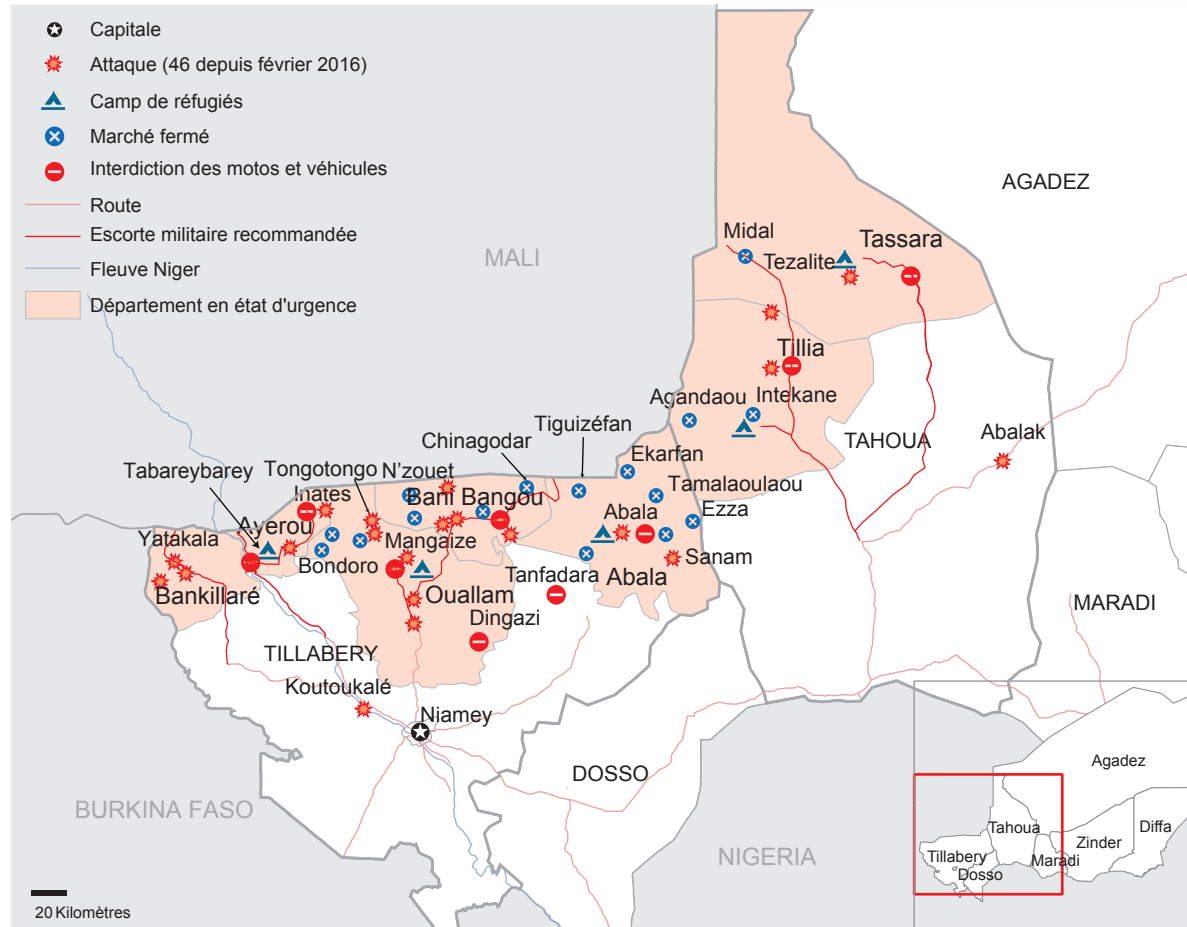
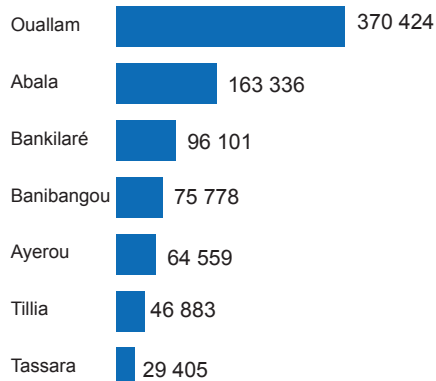
Nombre d'attaques de mai à septembre 2017 (source: UNDSS)



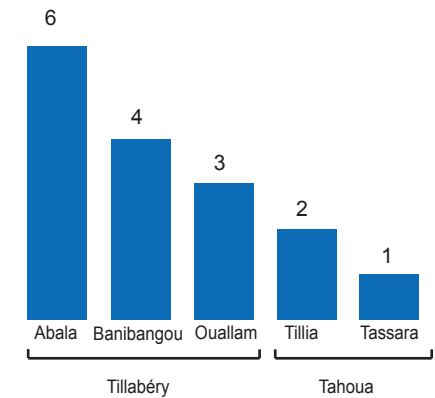
Populations des zones d'application de l'état d'urgence

(source: données INS 2012)

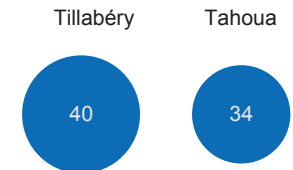
846 495 personnes vivent dans les localités où l'état d'urgence a été déclaré



Marchés fermés par département



Nombre d'organisations humanitaires dans les régions de Tahoua et Tillabéry (source: 3W)



Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.